

SPE- CDNI

Système de paiement électronique

Déchets huileux et graisseux survenant lors de l'exploitation du bâtiment (Partie A)

Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure (CDNI)



LE SPE-CDNI, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le SPE-CDNI est une solution logicielle qui, en tant que **système de paiement** électronique, contribue à la mise en œuvre de la Partie A de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure (CDNI), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Le SPE-CDNI est opérationnel dans six pays (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Luxembourg). Il couvre la totalité de la flotte de navigation intérieure dans le champ d'application de la CDNI : environ 16 000 bateaux, 70 % de la flotte européenne, 500 000 transactions par an.

La CDNI prévoit que la rétribution d'élimination doit être payée par l'exploitant du bâtiment lors de l'avitaillement de gazole. À cet effet, chaque exploitant de bateau est tenu d'effectuer des paiements à une institution nationale (IN), lesquels sont enregistrés par l'IN sur l'ECO-compte de l'exploitant de bateau dans le système de base de données.

Le SPE-CDNI offre à cet effet une solution logicielle pratique pour toutes les catégories d'utilisateurs, en respectant toutes les dispositions relatives à la confidentialité des données.

Le SPE-CDNI se compose d'une application back-office multilingue sur navigateur Web et d'un système de transaction en ligne faisant appel aux techniques les plus avancées.



L'**application back-office** est protégée par des algorithmes performants et modernes et les différents groupes d'utilisateurs peuvent y accéder via un navigateur Internet standard.

Le **système de gestion** permet aux IN des États contractants de gérer les détenteurs de comptes, les ECO-comptes ainsi que les ECO-cartes associées, les stations d'avitaillement de gazole (SAG), les bateaux et les terminaux mobiles. Il enregistre toutes les transactions financières des ECO-comptes (crédits et débits) et permet aux ayants droit d'effectuer des recherches correspondantes.

Par le biais de rapports paramétrables, le système permet également de rechercher, d'exporter et d'analyser aisément toutes les informations économiques pertinentes du SPE-CDNI. Des interfaces vers des systèmes externes tels que Webservices et SAGE-ERP sont également disponibles (par exemple pour les systèmes de comptabilité des IN).

Le système de transactions assure la sécurité de traitement, la fiabilité de la

transmission de données et la sauvegarde des transactions effectuées avec les ECO-cartes. À cet effet, les données des transactions effectuées avec les terminaux mobiles dans le champ d'application géographique de la CDNI lui sont transmises via le réseau de téléphonie mobile. Des fonctionnalités supplémentaires, telles que la vérification du compte en temps réel et la vérification des listes de blocage, viennent compléter la sécurisation du système.

Le système SPE-CDNI offre les fonctionnalités suivantes :

- Recherche
- Création
- Modification
- Suppression
- Blocage
- Attribution
- Affectation
- Rapports

Toutes les fonctionnalités peuvent être utilisées dans les domaines suivants :

- Détenteurs de comptes
- ECO-comptes
- ECO-cartes
- Transactions
- Stations d'avitaillement
- Bateaux
- Terminaux

Les usagers du SPE-CDNI, tels que les IN, les détenteurs d'ECO-comptes et les usagers des stations d'avitaillement de gazole, peuvent exclusivement consulter et gérer leurs PROPRES données.

Les différents usagers du système, tels que les IN, le Secrétariat, les détenteurs d'un ECO-compte, les stations d'avitaillement de gazole et les autorités de contrôle, disposent de droits d'accès différenciés et bénéficient

ainsi de fonctionnalités adaptées à leur rôle. **La coordination est assurée par le Secrétariat de la CDNI sur mandat des États contractants.**

Outre la collecte automatisée des données via l'ECO-carte et les terminaux, les IN peuvent configurer le système et effectuer des transactions manuelles. Tous les processus sont documentés, y compris les noms des usagers.

Exemples de transactions manuelles:

- Augmentation du solde du compte à la suite d'un versement
- Débit d'un montant après une transaction effectuée par le biais du terminal
- Correction du montant et de la quantité avitaillée après une transaction effectuée par le biais du terminal
- Annulation d'une transaction effectuée par le biais du terminal
- Saisie manuelle d'une transaction
- Correction d'une transaction manuelle
- Modifications administratives du montant

La protection des données à caractère personnel est garantie conformément au Règlement eIDAS, et documentée par des évaluations de vulnérabilité.

Liste des cartes bloquées:

Si le titulaire d'un ECO-compte ne remplit pas son obligation de réapprovisionner son ECO-compte ou si une ECO-carte a été perdue, les cartes peuvent être bloquées dans le système de base de données. Aucune transaction ne peut être effectuée avec une carte bloquée.

Les informations concernant les cartes bloquées sont transférées par le système de base de données dans le cadre des routines qui s'exécutent automatiquement lorsque les terminaux sont mis en service. Afin que les terminaux disposent toujours de listes noires actualisées, les appareils doivent être mis en marche tous les jours au début du service et éteints à la fin du service.

Transactions en ligne et hors ligne:

Si une transaction ne peut être transmise au système de base de données en raison d'une défaillance de la connexion au réseau de téléphonie mobile, la transaction est sauvegardée dans le terminal de données. Lorsque la connexion au réseau de téléphonie mobile est rétablie, les données sauvegardées sont imputées sur l'ECO-compte. Les transactions effectuées hors ligne sont également transférées du terminal au système de base de données dans le cadre des routines qui s'exécutent automatique-

ment lorsque les appareils sont mis en marche.

Environ 10 % des transactions sont effectuées hors ligne. Chaque terminal de données peut sauvegarder les données concernant environ 200 transactions.

Une transaction n'est enregistrée dans le terminal de données en tant que transaction hors ligne que si le contrôle préalable a montré que l'ECO-carte utilisée n'est pas bloquée.

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

- Modification du propre mot de passe et des propres données de base.
- Justificatif sans papier : dans la fenêtre de dialogue de modification/création, le détenteur de l'ECO-compte peut activer la fonctionnalité « justificatif sans papier ». Lorsque cette fonctionnalité est activée, en plus du reçu délivré par le terminal, le détenteur du compte recevra par courriel un justificatif pour chaque transaction effectuée sur son compte.
- Information de découvert : le détenteur d'un ECO-compte reçoit un courriel d'information lorsque son ECO-compte est à découvert. Si le solde du compte n'est toujours pas créditeur après une semaine, le courriel est envoyé une nouvelle fois.
- Transactions en attente : si le système détermine lors d'une transaction en ligne que le solde de l'ECO-compte correspondant n'est PAS suffisant, la transaction est néanmoins sauvegardée

dans le système. De telles transactions reçoivent le statut intermédiaire « en attente ». Cela signifie qu'elles ne sont pas encore comptabilisées directement et définitivement sur l'ECO-compte correspondant. Une fois par jour, le système vérifie automatiquement si le solde des ECO-comptes concernés par de telles « transactions en attente » est à présent suffisant. Dans l'affirmative, la transaction est comptabilisée dans l'ECO-compte, le statut passe à « opération effectuée » et la transaction est supprimée de la liste des transactions en attente. Si le solde de l'ECO-compte concerné n'est toujours pas créditeur, l'IN procède au traitement manuel de la transaction. Cela signifie généralement qu'elle délivre une facture sur papier. La transaction concernée est ensuite archivée dans le SPE-CDNI, mais elle n'est pas comptabilisée sur l'ECO-compte. Pour les stations d'avitaillement de gazole et les IN, cette nouvelle fonctionnalité réduit considérablement les contraintes administratives.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sécurité:

Le SPE-CDNI est un service actuellement fourni par equensWorldline qui, dans le cadre de l'environnement concerné, est soumis aux directives de sécurité très strictes de l'industrie du paiement et des cartes de crédit. Tous les canaux de communication sont sécurisés par des méthodes de cryptage modernes et particulièrement sûres.

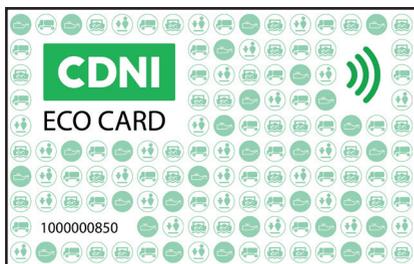
Le SPE-CDNI applique des mesures de prévention DDoS (Distributed Denial of Service) à la pointe de la technique. Cela empêche une surcharge voire une panne du système suite à de multiples attaques malveillantes. Une architecture système redondante exclut tout point unique de défaillance (SPOF). Le système est ainsi protégé vis-à-vis de défaillances matérielles inattendues.

ECO-CARTES

Nouvelle conception et fonctionnalité sans contact

Cette nouvelle solution offre deux possibilités complémentaires d'utilisation de la nouvelle ECO-carte hybride, qui contient pour l'identification une **puce NFC** en plus de la **bande magnétique**.

- Enregistrement des quantités avitaillées et calcul des rétributions d'élimination correspondantes aux stations d'avitaillement avec des terminaux de paiement mobiles et des cartes sans contact
- Le standard ouvert sans contact Mifare Ultralight™ permet à des systèmes tiers d'utiliser la carte pour leurs propres services et applications. Par exemple pour diverses techniques d'accès ou applications de téléphonie mobile dans le cadre d'une identification d'utilisateurs.



Nouvelle conception de l'ECO-carte

TERMINAUX

Les terminaux de paiement sont appelés à effectuer leurs tâches sans problèmes, y compris dans un environnement technique.

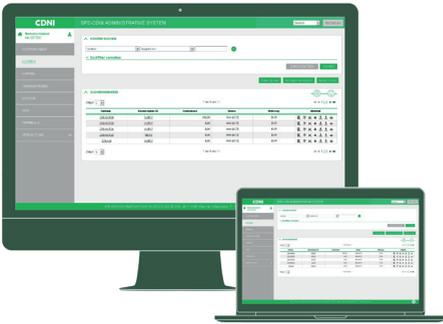
Le terminal de paiement avec la technologie System-on-Chip est un terminal robuste de nouvelle génération. Il est léger, compact, se transporte aisément et constitue ainsi la solution idéale pour une utilisation mobile en déplacement.

- Le terminal dispose d'un écran couleur TFT et peut lire des supports et des cartes sans contact au moyen du **lecteur NFC** intégré derrière l'écran.
- La technologie éprouvée offre une grande **rapidité de transaction** et une grande sécurité de paiement.
- **Protection de l'environnement** : le terminal est conforme aux prescriptions de la directive RoHS2 et au standard WEEE.



Nouveau terminal YOXIMO

CONCEPTION NOUVELLE ET MODERNE



La nouvelle conception du SPE-CDNI correspond aux derniers standards web et permet une utilisation très intuitive.

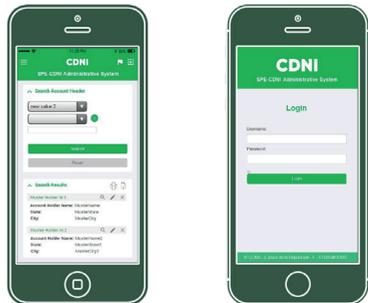
Pour le SPE-CDNI, a été développé un design esthétique et moderne, permettant un affichage synoptique de nombreuses données.

La structure claire, les couleurs contrastées, la police sans empattement et les icônes explicites permettent une utilisation facile et intuitive.

L'agencement du système a été développé conformément au W3C (World Wide Web Consortium) et à son standard WCAG, internationalement reconnu.

CONCEPTION RÉACTIVE

L'agencement convivial a été conçu de façon à obtenir une représentation optimale de l'application aussi sur des smartphones et des tablettes, offrant ainsi un confort maximal dans toutes les situations.



Le « Responsive Webdesign » se fonde sur une approche stylistique et technique. Cela signifie que les pages web sont conçues avec une flexibilité telle qu'elles peuvent s'adapter aux caractéristiques de l'appareil terminal utilisé.

La représentation graphique de la page web « réactive » s'effectue en fonction des exigences de l'appareil respectif avec lequel la page est consultée. Cela concerne notamment la disposition et la représentation des différents éléments, par exemple les barres de navigation, les rubriques latérales et les textes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Secrétariat de la CDNI

Palais du Rhin
2 place de la République - CS 10023
F-67082 Strasbourg cedex
secretariat@cdni-iwt.org
www.cdni-iwt.org

INSTITUTIONS NATIONALES (IN) IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTIE A DE LA CDNI

ALLEMAGNE



Bilgenentwässerungsverband (BEV)
<http://www.bilgenentwaesserung.de>

BELGIQUE



Instituut voor het Transport langs de
Binnenwateren vzw (ITB) / Institut pour
le Transport par Batellerie asbl (ITB)
<http://www.cdni.be>

PAYS-BAS



Stichting Afvalstoffen &
Vaardocumenten Binnenvaart (SAB)
<http://www.sabni.nl>

FRANCE



Voies navigables de France (VNF)
<http://www.vnf.fr>

SUISSE



Stiftung für die Innerstaatliche
Institution der Schweiz (NI-CH)
<http://www.port-of-switzerland.ch>

LUXEMBOURG



Pris en charge par le BEV
<http://www.bilgenentwaesserung.de>